

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 16 décembre 2022

ETUDE GRAND  
GENEVE –  
TRANSPORT DE  
MARCHANDISES :  
ADOPTION DE LA  
CONVENTION DE  
PARTENARIAT ET  
DE FINANCEMENT  
AVEC LE CANTON  
DE GENEVE, LE  
CANTON DE VAUD  
ET LE DISTRICT DE  
NYON

N° CS2022-64

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 44  
Nombre de délégués  
Présents : 25  
Pouvoirs : 5

L'an deux mil vingt-deux, le seize décembre à douze heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie d'Annemasse et en visio conférence, sous la présidence de Christian DUPESSEY,  
Convocation du : 9 décembre 2022

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Denis LINGLIN – M. Vincent SCATTOLIN – M. Daniel RAPHOZ – Mme Christine DUPENLOUP – M. Jean-François OBEZ – Mme Aurélie CHARILLON – M. Max GIRIAT – Mme Chrystelle BEURRIER – M. Claude MANILLIER – M. Christophe SONGEON – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Julien BOUCHET – M. Stéphane VALLI – M. Claude THABUIS – Mme Catherine BRUN – M. Régis PETIT – M. Benjamin VIBERT – M. Sébastien JAVOGUES – Mme Nadine PERINET

• Délégués suppléants :

M. Jean-Michel VOUILLOT, suppléant de M. Bernard BOCCARD – M. Amine MEHDI, suppléant de M. Alain LETESSIER – M. Gérard STEHLE, suppléant de Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Marc MENEGHETTI, suppléant de M. Michel MERMIN

• Délégués représentés :

M. Hubert BERTRAND, donne pouvoir à M. Vincent SCATTOLIN – Mme Marie-Pierre BERTHIER donne pouvoir à M. Christophe SONGEON – M. François DEVILLE donne pouvoir à M. Claude MANILLIER – Mme Carole VINCENT donne pouvoir à M. Pierre-Jean CRASTES – M. Pierrick DUCIMETIERE donne pouvoir à M. Claude THABUIS

- **Délégués excusés :**

**M. Patrice DUNAND – M. Mme Isabelle HENNIQUAU – M. Christophe ARMINJON –  
Mme Marie-Pierre BERTHIER – Mme Claire CHUINARD –  
M. Cyril DEMOLIS – M. François DEVILLE – M. Jean-  
Claude TERRIER – M. Patrick ANTOINE – M. Bernard  
BOCCARD – M. Yves CHEMINAL – M. Alain LETESSIER  
– M. Denis MAIRE – Mme Pauline PLAGNAT-  
CANTOREGGI – M. Jean-Luc SOULAT – Mme Carole  
VINCENT – M. Michel MERMIN – M. Florent BENOIT –  
M. Philippe MONET – M. Yves MASSAROTTI –  
M. Pierrick DUCIMETIERE – M. Eddi ETIENNE**

**ETUDE GRAND GENEVE – TRANSPORT DE MARCHANDISES :  
ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE  
FINANCEMENT AVEC LE CANTON DE GENEVE, LE CANTON DE  
VAUD ET LE DISTRICT DE NYON**

Aux côtés de leurs partenaires du Grand Genève, le Canton de Genève, le Pôle métropolitain, le Canton de Vaud et la Région de Nyon s'engagent dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie mobilité multimodale 2050 et de son programme de mise en œuvre par étapes dans le cadre de la démarche de refonte de la vision territoriale transfrontalière, déclinaison spatiale de la démarche *Grand Genève en transition* qui vise la neutralité carbone du territoire à l'horizon 2050. Cette stratégie sera composée d'un volet relatif au transport des voyageurs et d'un volet relatif au transport professionnel.

Cette stratégie de mobilité multimodale, intégrée à la vision territoriale transfrontalière, a pour vocation d'être ensuite déclinée à travers les documents réglementaires de planification directrice des différents territoires de l'agglomération. La vision territoriale 2050 et son volet mobilité deviendront également la nouvelle "vision d'ensemble" des prochains Projets d'agglomération du Grand Genève.

Le Canton de Genève, le Canton de Vaud, le Pôle métropolitain et la Région de Nyon et sont donc amenés à financer des prestations d'étude pour élaborer l'étude du volet transport professionnel de la stratégie mobilité multimodale Grand Genève et de son programme de mise en œuvre, en étroite coordination avec les démarches en cours et les différentes échelles de réflexions dans le cadre de la refonte de la vision territoriale transfrontalière.

Le but du volet transport professionnel de la stratégie multimodale 2050 est de mieux comprendre l'organisation des transports professionnels et de marchandises sur le territoire transfrontalier, de définir la stratégie, les actions concrètes à engager et les modalités pour atteindre les objectifs de transition écologique du Grand Genève pour le transport professionnel, décliné pour le canton de Genève, le canton de Vaud, le Genevois français et la Région de Nyon.

La présente convention a pour objet la mise en place d'une collaboration commune entre autorités adjudicatrices en vue de lancer et de mener à bien une procédure de marché public aboutissant à la réalisation d'une étude du volet transport professionnel de la stratégie mobilité multimodale Grand Genève et de son programme de mise en œuvre, dans le cadre de la démarche d'ensemble visant à définir une nouvelle vision territoriale transfrontalière 2050 pour le Grand Genève.

Elle a aussi pour objet d'établir la participation financière des Partenaires aux prestations d'étude visant à l'élaboration du volet transport professionnel de la stratégie mobilité multimodale Grand Genève et de son programme de mise en œuvre, dans le cadre de la refonte de la vision territoriale transfrontalière 2050.

Les Partenaires s'engagent durant la durée de l'étude (2022-2024) à :

- Participer au pilotage et au bon déroulement des prestations d'étude de la présente convention ;
- Veiller à la bonne association des autres acteurs concernés par l'élaboration du volet transport professionnel de la stratégie mobilité multimodale Grand Genève ;
- Garantir la coordination et la cohérence des prestations mentionnées ci-dessus avec les autres études menées dans le cadre de la refonte de la vision territoriale transfrontalière 2050 ;
- Financer les prestations d'étude mentionnées ci-dessous.

La répartition financière entre les Partenaires est résumée dans le tableau ci-dessous, pour un total de 60 000€ / CHF HT :

Prestations	Canton de Genève	Pôle métropolitain	Région de Nyon	Canton de Vaud
Prestations de compréhension de l'organisation des transports professionnels et de marchandises, de définition et d'approfondissement de la stratégie, et de mise en place d'actions concrètes alimentant la démarche AOM du Genevois français	/	Jusqu'à concurrence de 40 000 €	/	
Prestations de compréhension de l'organisation des transports professionnels et de marchandises sur le territoire transfrontalier, et prestations d'approfondissement de la stratégie sur le territoire du Canton de Genève	Jusqu'à concurrence de CHF/€ 10'000	/	/	
Prestations de compréhension de l'organisation des transports professionnels et de marchandises sur le territoire transfrontalier, et prestations d'approfondissement de la stratégie sur le territoire de RegioNyon	/	/	Jusqu'à concurrence de CHF/€ 5'000	
Prestations de compréhension de l'organisation des transports professionnels et de marchandises sur le territoire transfrontalier, et prestations d'approfondissement de la stratégie sur le territoire du canton de Vaud				Jusqu'à concurrence de CHF/€ 10'000
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>10 000 CHF</b>	<b>40 000 €</b>	<b>5 000 CHF</b>	<b>10 000 CHF</b>

La participation financière du Pôle métropolitain sera échelonnée sur 2023 et 2024.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat et de financement ci-joint « Convention constitutive d'un groupement d'autorités adjudicatrices relatif à la réalisation d'une étude pour le volet transport professionnel de la stratégie mobilité multimodale Grand Genève et de son programme de mise en œuvre » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer et mettre en œuvre la présente convention et les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 20/12/22

Publié ou notifié le 20/12/22

Le Président,  
Christian DUPESSEY



The seal of the Métropolitain du Genevois Français (M.G.F.) is circular. It features a central figure, likely a personification of justice or law, holding a scale and a sword. The text around the perimeter reads "Métropolitain du Genevois Français" and "R.F." is at the bottom.